



1 Définitions et personnes concernées

Le **groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI – 1995)** définit l'illettrisme comme relevant de situations où une personne âgée de +16 ans *ne maîtrise pas suffisamment l'écrit* pour faire face aux *exigences minimales* requises pour *s'insérer* dans la vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle (recours à l'écrit non immédiat, spontané ou facile, appréhension de ce moyen de communication et d'expression).

L'**organisation de coopération et de développement économique (OCDE – 1995)** propose l'introduction du terme *littératie* qui est « *l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et capacités* » et aborde l'illettrisme d'un *point de vue économique*.

→ Qui est concerné ?

Les situations d'illettrisme sont liées à des *phénomènes différents* : *pauvreté*, précarité des *moyens d'existence*, mode de vie des populations *nomades* (scolarité irrégulière), *sortie du système scolaire sans qualification*, relations difficiles par *rapport à l'écrit* pour différentes raisons scolaires ou personnelles.

2 Illettrisme : problème de société et prévention

La *complexité croissante* de la *vie moderne* va de pair avec les *exigences grandissantes* d'une société où il existe une *tension* sur le *marché de l'emploi*. L'illettrisme, dans notre société actuelle, est un *lourd handicap* : l'écrit n'a pas qu'une fonction *pratique* mais c'est aussi être capable *d'élaborer une pensée*.

→ La prévention de l'illettrisme

>> Le **S4C** : La *maîtrise de la langue est une priorité*.

>> **Rentrée 2017** : *Plan de mobilisation* en faveur du *livre* et de la *lecture*.

>> **Rentrée 2018** : Publication de notes concernant l'apprentissage de la *lecture*, l'enseignement de la *grammaire* et du *vocabulaire*.

3 La lutte contre l'illettrisme au niveau national

L'**agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI – 2000)** a pour mission de *fédérer et d'optimiser les moyens* affectés par l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises à la *lutte contre l'illettrisme*.